

UNION NATIONALE DES ARBITRES DE FOOTBALL
PV / UNAF 21 – Réunion du 17 OCTOBRE 2017 à 20H30

Présents : MM. THIOURT président,
Melle GOUVERNEUR
MM. DEGAND, DERVAUX, DUJARDIN, DUTHU, ES SBITI, MOUGEOT et NICOLET.

Excusés : MM. BORSATO, CHEVANNE, GERAULT, MORELIERE et REMOND.

Absent : M. KISSARI

ADHESIONS

La section départementale compte 115 adhérents à ce jour, un certain nombre d'autres adhésions devant arriver dans les prochains jours de la part des clubs d'appartenance. Les membres se répartissent les arbitres non-adhérents à contacter pour une éventuelle relance.

POINT FINANCIER

L'exercice 2016-2017 est présenté par le trésorier.
Le projet de budget prévisionnel pour la saison 2017-2018 est également présenté et approuvé

AG ANNUELLE

L'assemblée Générale Annuelle de l'UNAF 21 aura lieu le samedi 2 décembre à 10H30 au siège du District à Quetigny. Tous les adhérents à jour de leur cotisation 2017-2018 sont convoqués.

CALENDRIER DES MANIFESTATIONS

- L'opération « bon d'achat » chez TOYS'R'US pour les enfants des arbitres à Noël est reconduite sous la même forme que la saison dernière.
- La galette des rois se tiendra à l'issue du stage CDA début janvier 2018 (sous réserve de la CDA).
- Une soirée « repas d'hiver » (raclette) sera organisée le samedi 3 mars 2018 (lieu à déterminer).
- Le barbecue de fin de saison aura lieu le vendredi 8 juin 2018 (probablement au District) à Quetigny).

Les adhérents pourront aussi participer aux manifestations régionales et nationales de l'UNAF notamment le Congrès Régional qui se déroulera en Côte d'Or au printemps 2018.

COMPTE RENDU DE LA SR DU 13/10

Thierry THIOURT et Nicolas DUJARDIN font un point de situation des sujets évoqués.
L'implication de l'UNAF 21 pour la réunion de rentrée des arbitres de Ligue au STAPS a été appréciée. L'objectif principal est l'organisation du Congrès Régional au printemps 2018 en Côte d'or.

CONGRES REGIONAL 2018

Il aura lieu en Côte d'Or au printemps 2018 (lieu et date à déterminer).
Les membres présents travaillent sur plusieurs pistes de lieux et dates possibles.

QUESTIONS DIVERSES

- Point sur la boutique
- Le cas particulier d'un membre du CD est évoqué
- Le cas d'un arbitre (non adhérent à la date de la réunion) avec une suite juridique éventuelle est aussi évoqué. Après un débat contradictoire sur ce sujet, aucune position concordante n'a pu être trouvée.

Les membres ayant tous eu la parole tour à tour et l'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22H30.

Le Président
Thierry THIOURT

Le secrétaire
Sébastien NICOLET